	COMPÉTENCES TRANSVERSALES - CONNAISSANCES	110 H
	Etude du corps humain : connaissances anatomiques et physiologiques	60 H
	<ul> <li>Approche psychologique et sociologique des APS</li> <li>Connaissance des caractéristiques des publics</li> <li>Sport Santé</li> </ul>	50 H
UC 1 + UC 2	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	56 H
	Identifier sa situation professionnelle, organiser et coordonner les interventions dans le domaine de l'animation sportive	56 H
	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - PROJET (COMMUNICATION ET MISE EN OEUVRE)	80 H
	• Informer, communiquer avec des professionnels et des publics différents dans un contexte de l'animation sportive	36 H
	Concevoir, conduire et évaluer un projet dans l'animation sportive	44 H
UC 3	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - ENCADREMENT (PRATIQUE ET THÉORIE)	174 H
	Accompagner une personne dans la réalisation de ses projets d'activités physiques de la vie quotidienne	34 H
	<ul> <li>Initier et mettre en oeuvre des activités physiques et garantir l'intégrité physique et morale des publics</li> <li>Analyser la qualité des séances et améliorer sa pratique professionnelle</li> </ul>	24 H
	<ul> <li>Mettre en oeuvre des exercices et des méthodes à visée des activités physiques de la mention APT (conception, conduite et évaluations)</li> </ul>	60 H
	<ul> <li>Mettre en oeuvre des exercices et des méthodes à visée des activités physiques de la mention APT (conception, conduite et évaluations)</li> </ul>	56 H
UC 4	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES - MENTION APT (UC DE MAÎTRISE)	240 H
	<ul> <li>Mettre en oeuvre des exercices et des méthodes à visée des activités physiques de la mention APT dans les 3 familles d'activités (APEC - APEN - AJS) (conception, conduite et évaluations)</li> </ul>	240 H
	TOTAL : 640 HEURES	